

Assemblée Générale FFESSM d'Annecy, 6 et 7 décembre 2025

RAPPORT MORAL du PRESIDENT FFESSM saison fédérale 2025

Mesdames et messieurs les présidents de clubs et les gérants de Sca,
Mesdames et messieurs les licenciés, chers membres de notre communauté fédérale,

Une AG c'est un moment magique où le temps semble ralentir dans l'épaisseur de l'instant avec les bilans de l'année fédérale, nous recentrant sur l'essentiel. Occasion privilégiée de se retrouver, de partager notre communauté, de créer des souvenirs et de tisser du lien.

Parlons de la Fédération, contributeur actif des politiques publiques.

Notre fédération est une entreprise à mission de l'économie sociale et solidaire. Même si elle est en soi peu soutenue financièrement par l'Etat depuis toujours (moins de 5% de notre budget), elle est d'intérêt général et d'utilité publique. Nous n'avons pas d'olympisme dans nos sports, mais notre investissement dynamique dans les politiques publiques est davantage reconnu maintenant en 2025 que par le passé.

Trois domaines principaux où nous sommes mis en avant par l'Agence nationale du sport :

1/ D'abord **l'environnement**, c'est dans notre ADN. La toute nouvelle reconnaissance décernée par l'Office Français de la Biodiversité comme « Ambassadeur » des programmes engagés pour la nature est un label de prestige.

2/ Puis **l'inclusion** grâce aux réels progrès transversaux cette année du handisub.

3/ Enfin **la santé** grâce à notre projet Erasmus + Jeunesse validé en janvier par l'Union Européenne. Sur les bienfaits de la plongée sur la santé mentale des jeunes adultes et qui a reçu le label du ministère de la Santé « Parlons santé mentale ». Une exemplarité au monde dans les fédérations d'activités subaquatiques.

Trois exemples en suivant qui sont porteurs de ce regard différent récent de l'Etat vers la FFESSM, malgré le contexte de désengagement de l'Etat dans le sport. Je remercie ici notre DTN de son aide précieuse dans le labyrinthe de la Direction des sports.

1/ **Les Conseillers Techniques et Sportifs** : Souvenez-vous il y a 3 ans, nous faisions partie des fédérations sportives à dépouiller. Juste après avoir obtenu un nouveau CTS pour le sport, nous devions perdre par contre un CTS à l'horizon 2025 en raison des mauvais fruits du passé nous avait dit la Directrice des sports. Arrivé en 2025, c'est l'inverse, malgré le contexte de restrictions nous faisons partie des très rares fédérations qui voient augmenter leur pool d'agents de l'Etat, passant ainsi de 6 à 8, il nous reste à le faire graver dans le marbre.

2/ **Plan national d'adaptation au changement climatique** coordonné par la mission durable du ministère des Sports. Au vu de nos travaux et implications, le CNOSF nous a désignés cet été comme l'une des 3 fédérations sportives à siéger dans le COPIL de ce plan national.

3/ **La convention de développement** signée avec le ministère des sports pour nos objectifs, depuis de nombreuses années, nous limitait à une somme annuelle de 88.000 euros (non compris la subvention de haute

performance liée au haut-niveau). Héritage d'un lointain passé de reconduction immuable. Avec cette nouvelle olympiade, malgré le contexte de restrictions nous pourrions être une exception avec 30 à 40 % d'augmentation lors de l'arbitrage fin novembre en lien à la reconnaissance de nos implications dans les politiques publiques.

Parlons de la Fédération au service des OD, des clubs et des licenciés.

En préambule, je souhaite mettre ici en exergue la complicité agissante de travail avec la team qui m'entoure. Secrétaire Général, Trésoriers Général et Adjointe, Président Adjoint, certains Vice-Présidents ainsi que la proximité avec le siège national, la Directrice, notre chargé de mission et les divers services. Je m'y rends 2 à 3 fois par semaine, ce qui permet une efficience constructive pour la fédération.

Renouvellement des assurances et appel à concurrence : Vous saviez que la qualité de notre assurance Protection Juridique « Juridica » s'était dégradée. Un appel à concurrence avait permis en septembre 2024 de choisir la Compagnie Française Défense et Protection (CFDP) plus avantageuse. Cette dernière est pionnière avec un service innovant de recherche, basé sur l'Intelligence Artificielle pour nos structures et organes déconcentrés. Au printemps 2025, nous avons lancé par notre courtier Lafont un appel à concurrence d'olympiade pour l'assurance générale RC, certaines RC spécifiques, l'AIA et l'assistance. Trois grands groupes ont répondu. Le mieux disant retenu a été AXA France. Il faut noter l'augmentation du tarif de la RC de près de 6% à répercuter en partie sur la licence adulte de la prochaine saison 2027. C'est une des résolutions proposées au vote de l'AG.

Les parts territoriales de l'ANS (Agence Nationale du Sport) pour la Fédération, ces parts en 2025 ont bénéficié d'un bonus lié à l'atteinte des objectifs fixés par l'Etat comme la progression de la féminisation, l'investissement dans l'inclusion et la prédominance destinée aux clubs avec une part supérieure à 53%. Merci à notre Conseil national d'attribution piloté efficacement par le Président adjoint et notre DTN.

La vente du local inutilisé de la Fédé, local de l'impasse près du Quai de Rive Neuve, vente réalisée en avril 2025 pour un montant de 280.000 euros et pour lequel nous avions eu l'aval de l'AG de décembre 2022. Cet apport inscrit dans le bilan financier actuel servira pour la rénovation maintenant possible des locaux du siège.

Focus sur divers services apportés par la Fédération :

- La plateforme Carrefour des bénévoles sur le site national.
- La fiabilité actuelle de l'application TIV qui avait intégré l'historique des inspections.
- Les services d'Hello Asso comme outil de paiement.
- Nos travaux au COSMOS pour adapter une fiscalité aux apports du sport à la société (TVA à taux réduit pour nos SCA), et pour développer une reconnaissance des dirigeants bénévoles des clubs et mieux les protéger face aux risques juridiques.
- La mise en place en automne 2024 du Subaqua numérique avec des articles complémentaires.
- La mise en place été 2025 du carnet de plongée version mobile. Une action attendue de transfo. digitale pour être en phase avec les besoins actuels de la société. Un booster de DATA.
- La plateforme d'e-learning formation plongée avec des images rénovées pour le niveau 1.
- Dans un souci de transparence, après chaque comité directeur national nos 2.500 structures et notre centaine d'OD reçoivent un résumé succinct des points clefs et décisions prises.

Parlons de la Fédération et de son rajeunissement.

Nous avons été moteur dans cette volonté de rajeunissement pendant l'olympiade précédente. En 4 ans, l'âge moyen du licencié a été abaissé de 3 ans. La part de féminines frôle les 34% (4ans avant c'était 31%), ce sont d'ailleurs les femmes qui abaissent notre âge moyen et aident au rajeunissement. Merci à toutes nos commissions de participer à cette dynamique dans leurs cursus de formation. Mais il faut agir maintenant davantage sur le public « Jeunes ».

Un constat, la fédération est vieillissante depuis plus de 10 ans, même si nous avons inversé la courbe. Il y a une perte de plus de 20% des jeunes en 10 ans, majorée avec la Covid. Nous avons perdu ainsi en 10 ans plus de 4 100 jeunes licenciés. Cette perte impacte aussi à la baisse les certifications des premiers niveaux de pratique.

Dans le cadre de la refonte de l'école française de plongée lors de la précédente olympiade, de nouveaux champs de compétences en matière de profondeur et de prérogatives ont été définis pour les jeunes, avec un accès plus souple à l'autonomie et à l'encadrement pour les mineurs dès 16 ans. Le Code du sport vient ainsi d'être à nouveau modifié à notre demande expresse pour que soit intégré l'autonomie des mineurs pour le Nitrox, en plus de l'Air.

Un plan jeunesse a été élaboré avec 5 axes : Recenser, valoriser, soutenir, médiatiser, responsabiliser. Nous saluons les efforts réalisés par certains comités régionaux pour des conventions territoriales UNSS. Nous saluons l'opération nationale Oxyjeunes qui en octobre 2024 s'était déroulé en Normandie et en octobre 2025 dans l'Est. Au futur une évolution différente est en réflexion pour mieux impliquer nos commissions et toucher aussi un public non captif. Nous avons programmé pour le Salon de la plongée à venir un espace Jeunes et Bien-être sur le stand national. Nous avons rencontré au ministère de la santé et des familles, la Haute Commissaire à l'Enfance (ancienne ministre déléguée de la Jeunesse et ancienne Secrétaire d'Etat de la Biodiversité).

Parlons de quelques grands travaux saison 2025 de la Fédération.

Travaux que nous avons conduit ensemble sur cette saison fédérale 2025. Mes remerciements vont aux membres du CDN, à l'ensemble de la Direction Technique Nationale, aux chargés de mission et aux Commissions Nationales. Notre boussole c'est encore et toujours la construction d'une fédération durable au sein d'un monde confronté à des évolutions profondes.

La Mer en commun. En 2025, La France célébrait l'année de la mer pour un avenir maritime durable. Un moment phare mondial avec la 3eme conférence des Nations Unies sur l'Océan (l'UNOC) en juin à Nice. Nous y étions avec une conférence, seule fédération sportive impliquée. Pour thème : plongée, biodiversité et santé mentale. Un beau clip de 4mn a été initié et réalisé avec la voix off de Jean Marc Barr, pour traduire notre engagement. Il a été labellisé « la Mer en commun » par le Ministère de la Transition Ecologique et labellisé « parlons santé mentale » par le Ministère de la Santé. Ce concept « *One Health underwater* » résonne avec notre intervention en plénière lors des 1ères rencontres nationales Sport et Biodiversité.

Le BEPPA, brevet d'enseignement de la plongée profonde à l'air. Nous attendions avec impatience son inscription dans les annexes du Code du Sport, les travaux de la filière professionnelle avaient ralenti son étude par l'Etat. C'est l'ouverture à un enseignement plus engagé vers la plongée en espace supra lointain en tant que E4 pour nos MF1 « plus » qui feront cette formation. Une révolution, la CTN est prête. Ce modifcatif du Code du

Sport est chose faite depuis le 14 octobre dernier, notre intervention en présentiel auprès de la Ministre des Sports le 15 juillet aura été déterminante pour booster ce BEPPA.

Le partenariat premium avec AQUALUNG pionnier et acteur majeur des équipements de plongée a été signé sous l'eau le 22 mai sur un lieu historique et emblématique, l'île de Bendor où fut créé le premier CIP. Un trait d'union entre héritage et avenir. Une volonté de faire du milieu aquatique, un espace de découverte, de transmission et d'engagement. Nous saluons ici l'implication efficace de notre pôle fédéral de communication qui a œuvré superbement. Une offre spéciale clubs sera lancée par la firme pour le Salon de la plongée à venir.

La randonnée subaquatique, des actions de mise en avant depuis un an de cette activité grand public famille, facile d'accès et qui rentre dans notre champ de délégation. Plus simple à faire valider par l'Education Nationale que la plongée scaphandre. Mise en œuvre d'un parcours formation en ligne pour permettre à nos divers initiateurs de devenir guides RandoSub. Avec le soutien de notre partenaire BEUCHAT, mise en œuvre d'un annuaire des sites de randoSub sur notre site web. Merci à Manu Serval pour cette coordination.

Nos commissions d'activités sont les vitrines de notre savoir-faire. Qu'elles soient sportives, culturelles ou au service des autres, je tiens à les remercier pour leur mobilisation tant dans le loisir que dans la compétition. Leurs rapports respectifs de l'AG répondent au défi de mieux faire ensemble face aux enjeux actuels.

Pas de délégation du parasport. Malgré notre volonté politique initiale de demander la délégation du parasport, la réalité du terrain en l'absence total de soutien financier de l'État et de RH dédiées a engendré la décision de ne pas demander la délégation du para-apnée et du para-nap pour l'Olympiade. Ce qui ne nous empêche pas de continuer activement à développer le Handisub pour tous en partenariat avec FFH et FFSA, sans les contraintes sportives de la délégation.

Harcèlement et violences dans le sport, la FFESSM s'engage dans cette lutte. Elle tient à affirmer un soutien inconditionnel particulièrement à l'égard des victimes. Cette lutte repose sur l'engagement collectif de tous. Un plan fédéral a été rédigé avec des fiches pratiques (outils de prévention, traitement des signalements, ressources de l'asso Colosse aux pieds d'argile). Remerciements à nos deux piliers de ce dossier Valérie Felix et Bernard Schittly.

Représentativité internationale et CMAS monde. Suite à une politique d'ouverture et de force tranquille, la France avec la FFESSM revient en puissance à la CMAS, notre fédération internationale. L'AG élective qui s'est déroulée les 8-9 mai en Egypte a concrétisé l'élection de plusieurs français à des postes clés de dirigeants. Ont été élus, à la présidence du comité sportif Michel Gaunard (ancien président de notre NAP), à la présidence du comité technique Alain Foret (ancien SG de la FFESSM), à la vice-présidence CMAS du bureau directeur Frédéric Di Meglio. Enfin Alain Germain nommé vice-président honoraire devient conseiller aux comptes. Cela faisait plus de 35 ans que la France n'avait pas retrouvé un tel statut électif d'importance. Cette AG a par ailleurs validé le projet d'organiser à Bordeaux en avril 2026 la future AG CMAS que la France n'avait jamais organisé depuis sa création !

Les suites du Grenelle du sport avec la réforme d'envergure des diplômes professionnels de l'animation et du sport, avec une ingénierie selon les critères de France Compétences et la mise en cohérence de toutes les certifications faites en Blocs de Compétences. Intégration dans les débats des partenaires sociaux, des syndicats et organismes patronaux d'employeurs, des fédérations sportives et organismes de formation. Pour la filière plongée, nous avons commencé à l'automne 2024 au pas de charge (!). A notre échelle nous essayons de conserver lisibilité et efficacité de la filière plongée métier. Rendu fait au printemps des référentiels d'activités et de compétences de nos deux BPJEPS plongée avec et sans scaphandre, incluant notamment une autonomie entière du BP avec scaphandre à 20m en tant que Directeur de plongée. L'exercice va se prolonger pour le DEJEPS avec

scaphandre en 2026. Point primordial, à ce stade pour toutes les filières n'ont pas été abordées les notions d'équivalences partielles ou d'allégements avec les diplômes fédéraux. Nous avons une vision homogène avec l'ANMP, la FSGT mais pas avec celle d'un syndicat minoritaire et des « ingénieurs » de la direction des sports qui oublient notre environnement spécifique en termes sécuritaire et verraient bien la marginalisation du DE.

Projeter la Fédération vers l'avenir.

Un coup de pouce pour nos Comités Départementaux. Pour cette année 2025, nous avons décidé de leur redistribuer une part des bénéfices de notre gestion bien conduite à laquelle ils ont participé. En 2023 et 2024, nous avions redistribué vers nos Comités Régionaux en leur remboursant 2 euros par licence adulte compensant l'aide empruntée en 2022 pour sortir du marasme économique. Pour 2025, nous pensons à nos CODEPs. Ainsi une somme de 140 000 euros est provisionnée, soit quasi 1 euro par licence. C'est une participation au développement de nos départements visant surtout à soutenir les plus pauvres et les plus petits. Une aide forfaitaire de 1 400 euros sera ainsi adressée à la centaine de CODEPs incluant l'outre-mer, une fois le bilan validé par l'AG.

« Le sport est un phénomène social... Le sport n'est pas simplement une activité physique ; c'est une activité humaine. Son influence sur les structures économiques, voire politiques, des pays n'est plus à démontrer ». Il y a tout juste 50 ans, la loi Mazeaud sur le sport écrivait cela. Un air étrange de déjà vu avec les tracasseries persistantes administratives et fiscales du bénévolat, la pénurie des moyens dédiés au sport, le désengagement de l'Etat et par effet rebond des collectivités territoriales. Cela fait toujours écho avec les mêmes mots et mêmes débats actuels, 50 ans plus tard, sur la place du sport dans la société. Et pourtant vous le savez, une phrase de 2025 tirée de l'étude du Centre de droit et d'économie du sport résume tout « *1 euro investi dans le sport, c'est 13 euros économisés pour la société* » (2/3 pour la santé et 1/3 pour la cohésion sociale)...

Rencontre au palais de l'Elysée. Nous y avons été conviés en septembre dernier par le Conseiller Sport du Président de la République. L'occasion de présenter la richesse et la diversité de notre fédération, ainsi que nos engagements sociétaux. Nous avons souligné certaines priorités d'avenir comme le concept d'immersion de navires récifs artificiels et un plan national d'équipements avec stations de gonflage pour nos clubs. Deux dossiers qui ont besoin d'appui politique à haut niveau pour avancer dans les méandres de l'administration.

Penser une fédération de demain qui soit forte et moderne, ouverte et utile. La penser comme un lieu d'innovation vers un projet et des valeurs fédérant nos activités subaquatiques autour du bien commun. Nous l'avions promis : c'était la question centrale du Forum des organes déconcentrés qui a eu lieu à Paris courant septembre et a réuni plus d'une centaine d'acteurs de nos territoires. Quelle fédération souhaitons-nous à l'échéance 2030 ? Nos activités subaquatiques se vivent et se pensent pour tous et tout au long de la vie, autant dans le loisir qui épanouit et qui construit que dans la performance sportive qui fait rêver.

Il est l'heure de conclure. Comme je l'écrivais dans l'éditorial de Subaqua en janvier dernier : « *Nous sommes ce que nous vivons. Dans un monde moderne où tout semble avoir été découvert et analysé, une plongée sous le miroir de la surface en devenant pour un temps homme-poisson ce n'est pas seulement un loisir mais un art de vivre.* »



Frédéric Di Meglio - Président de la FFESSM